

Communiqué de presse

■ Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM) : dernières places disponibles !

Dispositif unique dans le Mantois, les classes CHAM offrent la possibilité aux enfants qui entrent en CE1 en septembre prochain d'accéder à l'apprentissage d'une pratique artistique tout en suivant une scolarité classique.

Cette année encore, il rencontre un franc succès. Seulement quelques places restent à pourvoir. Rappel des objectifs, public concerné, modalités d'accès...

Pour la 3^e année consécutive, l'Inspection Académique des Yvelines ouvre une classe CHAM destinée au CE1 proposant un enseignement artistique spécifique et de qualité : le chant choral. Encadrée par les professeurs de l'École nationale de musique de danse et de théâtre de Mantes en Yvelines, cette classe composée au maximum de 24 élèves, est proposée à l'école des Marronniers de Magnanville.

■ Objectif de ce cursus inédit

Offrir l'opportunité d'une *ouverture vers les pratiques culturelles* aux enfants et renforcer l'enseignement artistique - *3h de formation musicale hebdomadaires* - tout en suivant une *scolarité classique*. Ce principe devrait s'étaler sur un cycle de 8 ans, jusqu'à la classe de 3^e.

■ À qui s'adresse-t-il ?

À tous les *enfants en Cours Préparatoire des communes de la CAMY* (Buchelay, Drocourt, Follainville-Dennemont, Guerville, Magnanville, Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, Méricourt, Mousseaux-sur-Seine, Porcheville, Rolleboise, Rosny-sur-Seine) *qui entrent en CE1 à la rentrée*.

Les écoliers qui n'ont ni formation, ni pratique musicale, peuvent intégrer cette classe s'ils sont motivés. S'agissant d'une *pratique accessible à tous et ne nécessitant pas l'achat d'un instrument particulier*, le chant a été privilégié.

■ Deux structures adaptées à l'enseignement du chant choral

La pratique du chant choral se déroule au sein même de l'école Les Marronniers de Magnanville qui dispose des infrastructures appropriées.

La formation musicale et la technique vocale sont dispensées à l'ENM de Mantes en Yvelines située à Mantes-la-Jolie. Les frais de transports d'une structure à l'autre sont pris en charge par la CAMY.

■ Comment déposer une candidature, obtenir une information ?

Prendre contact directement *auprès de la circonscription de l'Inspection Académique dont dépend son école* (Mantes 1 au 01 30 63 36 65, Mantes 2 au 01 30 98 13 93 ou Mantes-la-Ville au 01 30 98 88 11) *avant le 22 juin 2010*.

Document de présentation des classes CHAM disponible sur www.camy-infos.fr et www.enm-mantes.fr

Contact presse

Service Communication - Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines

Hélène FRANCOIS – 01 30 98 97 50 ou 06 48 71 41 41 – helene.francois@mantesenyvelines.fr - mantesenyvelines.fr

Mantes en Yvelines
notre Territoire

MANTES EN YVELINES
AGGLOMÉRATION
mantesenyvelines.FR